

***Responsable de la matière : Madame KASSAH LAOUAR Ines.

Réponse 01 : (6,50 points)

1- Les résultats du réchauffement climatique sur la planète: (05 points)

- Bouleversement du climat (changement des moyennes de précipitations et de températures et des mouvements du vent), qui se suit de : sécheresses, inondations, cyclones, tempêtes, altération de la qualité d'eau douce, etc....
- Élévation du niveau des océans suite à la fonte des glaces polaires (inondations, vulnérabilité aux tempêtes, l'acidification, pénurie de l'eau, etc...).
- Perturbation du cycle d'eau.
- Les risques naturels : les canicules, les incendies et les cyclones.
- Réduction de la biodiversité, c'est-à-dire perturbation des écosystèmes (disparition de nombreuses espèce animales et impact négative du CO2 sur le végétale).
- L'accroissement des maladies tropicales.
- Pauvreté : Les inégalités entre les riches et les pauvres se progressent.
- Migration de la population : l'eau est plus rare et la productivité agricole plus faible et des zones touchées par l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempêtes.
- Les conflits : multiples problèmes de sécurité tant pour les populations que pour les gouvernements, La raréfaction des ressources vitales (alimentaires, énergétiques,).
- Une économie qui régresse.

2- Définition du gaz à effet de serre (GES) : (1,50 points)

Un fait naturel formé par les activités humaines qui consomment des énergies non renouvelables (fossiles) tel que le pétrole et le charbon, ce qui affecte la composition chimique naturel de l'atmosphère (une pollution de l'air), qui résulte un nouvel effet de serre renforcé et complémenté par d'autres composants. Malheureusement en ce moment ce nouveau gaz provoque le réchauffement de notre planète (élévation de la température)

Réponse 02 : (8,50 points)

1- Le transport durable : un système qui permet aux individus et aux sociétés : (02 points)

- De satisfaire leurs principaux besoins d'accès aux lieux d'activité, en toute sécurité et compatible avec la santé des hommes et des écosystèmes,
- Effectuer une équité entre les différentes générations.
- Aboutir à des coûts raisonnables, qui va fonctionner efficacement et qui va offrir le choix entre différentes alternatives de transport pour l'ensemble des populations.
- Limiter les émissions polluantes, les déchets etc..., en utilisant des ressources renouvelables à un taux inférieur, pour essayer de s'assurer qu'on ne dépassera pas les capacités que possède la planète à absorber tout cela.

2- Les principes du transport durable : (6,50 points)

* Réduire la place de la voiture à travers :

- diminuer le nombre de place de stationnement par logement pour les constructions neuves
- mettre une politique de stationnement dissuasive (tarifs)

*Le développement des déplacements doux et non polluants : tel que le vélo qui doit s'inscrire en amont des projets d'urbanisme et le point de départ de toute politique d'élaboration d'un schéma directeur, en fonction de la topographie, l'habitat, l'implantation des équipements publics (les lycées, universités, les gares, les commerces, les cinémas, les arrêts de transport en commun et tous les pôles d'attraction).

*développement d'une politique de transport en commun par l'augmentation des infrastructures de transports en commun et promouvoir et renforcer l'utilisation de ce mode par l'accroissement de la qualité du service, la fréquence, régularité, rapidité, confort et la gratuité ou de l'offre à très bas prix

*privilégié les transports propres pour le transport de marchandises : dont il est nécessaire d'utiliser la voie d'eau ou ferrée pour le transport de certaines marchandises.

* Assurer la sécurité de la circulation (l'accessibilité et l'écologie durable): des recherches récentes ont montré le lien entre accidents de la circulation, mobilité quotidienne et formes urbaines, elle émerge toujours comme un problème à résoudre car elle n'est qu'une priorité mineure dans les projets d'aménagements, ça à l'issue des choix prioritaires en matière de déplacements auto- mobiles rapides et fluides et du développement de transports en commun et de circulation douces.

*Intégrer ces objectifs dans les cahiers des charges des projets d'aménagement et dans les chartes d'objectifs ou développement durable.

*l'accessibilité des personnes handicapées aux transports en commun.

* l'utilisation des énergies renouvelables

*Utilisation de la trame verte

Réponse 03 : (05 points)

1- C'est le transport en site propre : devenu un transport souhaité dans la plupart des villes afin de réduire la place de la voiture qui est le facteur principal de pollution des villes, et pour augmenter son utilisation il faut renforcer leur attractivité par l'accroissement de la qualité du service, la fréquence, régularité, rapidité, confort et la gratuité ou de l'offre à très bas prix. (02 points)

2- Les exemples : (03 points)

-étude de faisabilité

-infrastructures et déplacements

-étude socio-économique

-étude de rentabilité

-politique de réaménagement de l'espace urbain

-conséquence sur l'espace urbain (traitement des sols, vitesse des déplacements, ...)

-les enjeux du projet